

ASSAINISSEMENT AUTONOME **FO 4**

FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT

Chargé du diagnostic :  L'Espérou - 30570 Valleraugue ☎ 04 67 82 73 79 – 📠 04 67 82 75 36 ✉ y.bouisseren@cac-ts.fr Technicien : BOUISSEREN Yoni	Référence du contrôle : 30339-2021-0010 Date de l'examen : 06/07/2021 Date de l'avis de passage : Personnes rencontrées : Evesque Cédric
--	--

COORDONNEES DE L'IMMEUBLE

Adresse de l'immeuble : PRAT PEYROT
LE CHALET ROND

Code postal : 30570 **Commune :** VALLERAUGUE

Références cadastrales :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SECTION	A									
N°	314									

Secteur : Zone de sensibilité : **PEU SENSIBLE**

Propriétaire de l'immeuble :

Nom et prénom : COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CAUSSE AIGOUAL CÉVENNES

Adresse : L'ESPÉROU

Code postal : 30570 **Commune :** VALLERAUGUE

Téléphone fixe : **Téléphone mobile :**

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif :

Type du dernier contrôle : Contrôle de réalisation **Date du dernier contrôle :** 06/10/2021

MODIFICATIONS DEPUIS LE DERNIER CONTROLE

👉 **Modifications de la taille et/ou de la destination de l'immeuble :** **NON**

Nombre de pièces principales : **0** dont **0** chambres.

Nombre d'habitants :

Type d'immeuble : **Restaurant**

Précisions :

ASSAINISSEMENT AUTONOME **FO 4**

FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT

PRETRAITEMENT

REGARD DE COLLECTE

Existe-t-il un regard de collecte ?

NON

DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT

Existe-t-il un dispositif de traitement ?

OUI

Etat général :

MOYEN

Type : **Fosse toutes eaux** Volume (m3) :

L'ouvrage est-il accessible ?

OUI

Le tampon est-il accessible ?

OUI

Dégradations constatées ?

OUI

- Si oui, préciser : **Fosse béton à l'air libre ancienne et abimée sur l'extérieur**

Présence d'odeurs ?

NON

L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ?

NON VERIFIE

VENTILATION

Conformité générale de la ventilation :

SANS OBJET

PREFILTRE

Existe-t-il un préfiltre ?

NON

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un bac à graisse ? **NON**

Commentaires généraux sur le prétraitement : Présence d'une grande fosse toutes eaux béton de volume inconnu.

TRAITEMENT

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ?

NON

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ?

NON

REGARD DE CONTROLE (DISPOSITIFS DRAINES)

Existe-t-il un regard de contrôle ? **NON**

Commentaires généraux sur le traitement : Absence de traitement visible le jour de la visite. Puit perdu possible

EVACUATION DES EFFLUENTS

Ecoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration : **SANS OBJET**

Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ?

NON

Qualité du rejet au milieu hydraulique :

SANS OBJET

Etat de l'exécutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...) :

Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :

Rejet par puits d'infiltration :

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ?

OUI

Etat général :

SANS OBJET

Le tampon est-il accessible ?

NON

Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...)

NON VERIFIE

Colmatage des granulats ?

NON VERIFIE

Présence d'odeurs ?

NON VERIFIE

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de postes de relevage ?

NON

IMPACTS

Code impact	1
-------------	---

La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ?

NON

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

La filière a-t-elle un impact négatif sur l'environnement ?

NON

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

CONCLUSIONS DU CONTROLE

Installation non conforme (Art.4-cas c)
Installation incomplète

L'installation d'assainissement ne respecte pas la réglementation en vigueur le jour du contrôle. En conséquence, un avis défavorable est émis quant à la conformité de la filière en place.

La réhabilitation des installations d'assainissement est à prévoir. Pour tout travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.

En cas de vente, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après la signature de l'acte authentique de vente.

Prescriptions :

Au vu de l'état de la fosse actuelle, il est certainement préférable de remplacer celle-ci ainsi que de mettre en place un traitement adéquat des eaux usées (Fosse à filtre compact, fosse toutes eaux et épandage ou autre)

Commentaires :

En raison de l'absence de traitement visible le jour de la visite, votre installation est considérée comme incomplète. Cependant, aucune pollution n'est visible.

en cas de changement de propriétaires du bien, des travaux devront être réalisés dans les 1 ans qui suivent la signature de l'acte notarial.

Le **06/07/2021**

Le Technicien, **BOUISSEREN Yoni**

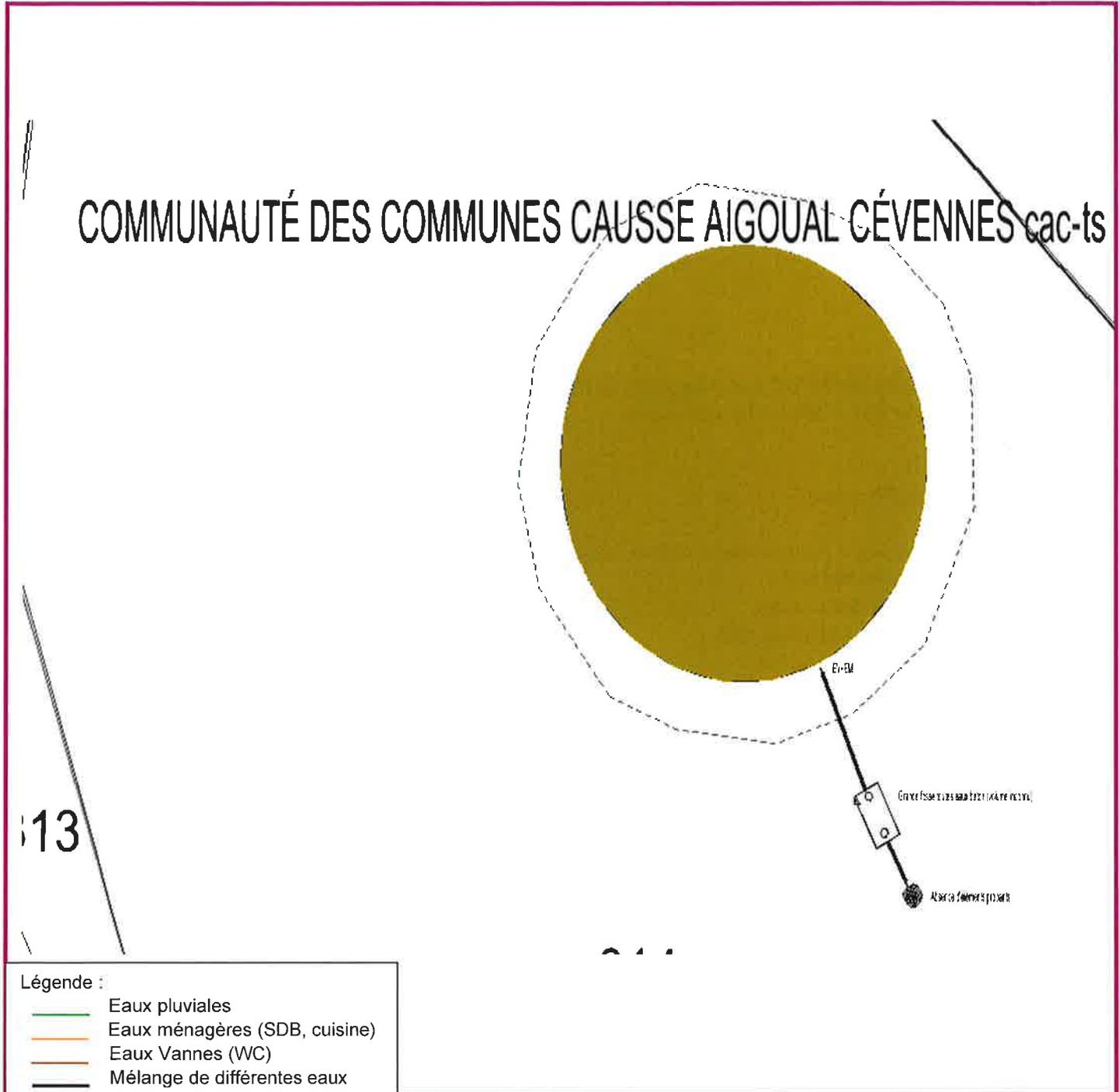


Le **06/07/2021**

Le Vice-président, **GAUTHIER JÖEL**



SCHEMA DE LA FILIERE



L'Espérou, le mercredi 6 octobre 2021

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES CAUSSE AIGOUAL
CÉVENNES
L'ESPÉROU
30570 VALLERAUGUE**

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif

Référence ANC : FO4 30339-2021-0010

Madame, Monsieur,

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le **06/07/2021** dans la propriété située:

**PRAT PEYROT
LE CHALET ROND
30570 VALLERAUGUE
parcelle(s) :A 314**

au contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de votre installation individuelle de traitement des eaux usées. Vous voudrez bien trouver ci-joint le rapport de visite.

Un entretien régulier de vos ouvrages est préconisé afin de faciliter leur durée de vie. Il vous appartient de réaliser ces vidanges puis de nous transmettre une attestation d'exécution précisant notamment la quantité de matière éliminée et le lieu de dépotage.

Une visite de contrôle de fonctionnement sera effectuée sur la propriété dans six années environ.

Le service public d'assainissement non collectif reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Noémie JEANJEAN
Responsable service SPANC



P.J.: Rapport du contrôle